

DEPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENCON /CANTON DE RADON
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA HAUTE SARTHE

Extrait du registre des **DÉLIBÉRATIONS** du Conseil de Communauté

SÉANCE DU 10 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 février à 19h00, les membres du Conseil de la communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique à la salle du conseil communautaire, 2 route de Paris au Mêle-sur-Sarthe, sous la présidence de Monsieur de Balorre.

Etaient présents : C. de BALORRE – B. LECONTE - M. FLERCHINGER - G. de LA FERTE - J. BRULARD - R. RILLET - E. GUILLIN - R. DANIEL - R. COLLETTE - F. SIMON - B. METAYER - F. RATTIER - D. DEROUAULT - P. CHATELLIER - R. DENIS – R. ADAMIEC - J-D PHOTOPOULOS – C. DESMORTIER - D. BOURBAN - Y. LEVENEZ - H. PROVOST-OLIVIER - R. HERBRETEAU - B. DETROUSSEL – E. LIGER - M. DROUET - C. JEHANNIN - J. DENIS - S. FOSSEY - V. GIRARD - Y. SAULE - T. CHOPIN - D. RATTIER - P. HESLOIN – P. CAPRON - L. BEAUDOIRE - F. BEIGNET - F. LEVESQUE - E. GOUELLO – V. PEQUIGNOT

Absent excusé : F. GHEWY

Absent représenté : V. MARQUES donne pouvoir à R. ADAMIEC – T. BAUCHERON donne pouvoir à R. RILLET - BRINDLEY donne pouvoir à J.D. PHOTOPOULOS - G. POTTIER est représenté par T. LOISON

C. JEHANNIN est nommé **secrétaire de séance**.

Nombre de délégués élus : 44 Présents : 40 Votants : 43 Abstention : Contre : 0

Délibération n° 2026-0210-1-1a Vote des taux 2026
--

Annule et remplace délibération n°2026-0210-1-1

Monsieur BOURBAN Didier 1^{er} Vice-président en charge des finances présente au Conseil la proposition des taux d'imposition pour l'année 2026. Ces taux sont identiques à ceux de l'année 2026 sur le territoire de la CC VHS et se déterminent comme suit :

LIBELLÉ TAUX 2026

Taxe Foncière bâtie additionnelle	17,38%
Taxe Foncière non bâtie additionnelle	31,94%
Taxe d'habitation additionnelle	20,94%
CFE additionnelle	14,33%
CFE unique ou de zone	20,65%
CFE éolienne	19,51%

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Conseil :

- VALIDE les taux 2026 tels que proposés ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-2 Vote du budget 2026 Budget Principal

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	7 221 872,04 €
Recettes	7 221 872,04 €

Fonctionnement :

Dépenses	6 114 596,05 €
Recettes	6 114 596,05 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	7 221 872,04 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	7 221 872,04 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	6 114 596,05 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	6 114 596,05 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-3b Vote du budget 2026 Budget Eau
--

Annule et remplace délibération n°2026-0210-1-3a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	2 947 991,72 €
Recettes	2 947 991,72 €

Fonctionnement :

Dépenses	241 260,00 €
Recettes	241 260,00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	2 947 991,72 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	2 947 991,72 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	241 260,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	241 260,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-4b Vote du budget 2026 Budget Assainissement Collectif

Annule et remplace délibération n°2026-0210-1-4a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	3 680 703,07 €
Recettes	3 680 703,07 €

Fonctionnement :

Dépenses	519 001,72 €
Recettes	519 001,72 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	3 680 703,07 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	3 680 703,07 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	519 001,72 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	519 001,72 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-5b Vote du budget 2026 Budget Spanc
--

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-5a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	20 000,00 €
Recettes	20 000,00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	0,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	0,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	20 000,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	20 000,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-6b Vote du budget 2026 Budget Ordures ménagères
--

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-6a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	552 000,00 €
Recettes	552 000,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	1 203 800,00 €
Recettes	1 203 800,00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	552 000,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	552 000,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	1 203 800,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	1 203 800,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-7b Vote du budget 2026 Budget Maison des apprentis Courtomer

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-7a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	39 505,00 €
Recettes	39 505,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	18 316,90 €
Recettes	18 316,90 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	39 505,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	39 505,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	18 316,90 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	18 316,90 € (dont 0,00 € de RAR)

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-8b Vote du budget 2026 Budget Résidence des Charmilles

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-8a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	436 488,73 €
Recettes	436 488,73 €

Fonctionnement :

Dépenses	436 643,73 €
Recettes	436 643,73 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	436 488,73 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	436 488,73 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	436 643,73 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	436 643,73 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-9b Vote du budget 2026 Budget ZA II St Julien sur Sarthe

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-9a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	450 878,38 €
Recettes	450 878,38 €

Fonctionnement :

Dépenses	452 383,38 €
Recettes	452 383,38 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	450 878,38 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	450 878,38 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	452 383,38 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	452 383,38 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-10b Vote du budget 2026 Budget ZA des Pierres
--

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-10a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	191 965,04 €
Recettes	191 965,04 €

Fonctionnement :

Dépenses	192 670,04 €
Recettes	192 670,04 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	191 965,04 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	191 965,04 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	192 670,04 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	192 670,04 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-11b Vote du budget 2026 Budget Lotissement le Parc Collet
--

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-11a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	97 281,60 €
Recettes	97 281,60 €

Fonctionnement :

Dépenses	97 446,60 €
Recettes	97 446,60 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	97 281,60 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	97 281,60 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	97 446,60 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	97 446,60 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-12b Vote du budget 2026 Budget Lotissement Ste Scolasse sur Sarthe
--

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-12a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	107 416,70 €
Recettes	107 416,70 €

Fonctionnement :

Dépenses	107 621,70 €
Recettes	107 621,70 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	107 416,70 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	107 416,70 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	107 621,70 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	107 621,70 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-13b Vote du budget 2026 Budget Lotissement Marchemaisons
--

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-13a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	215 447,70 €
Recettes	215 447,70 €

Fonctionnement :

Dépenses	215 852,70 €
Recettes	215 852,70 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	215 447,70 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	215 447,70 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	215 852,70 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	215 852,70 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-14b Vote du budget 2026 Budget Lotissement St Léger
--

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-14a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	278 227,25 €
Recettes	278 227,25 €

Fonctionnement :

Dépenses	278 272,25 €
Recettes	278 272,25 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	278 227,25 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	278 227,25 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	278 272,25 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	278 272,25 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-15b Vote du budget 2026 Budget Local industriel I
--

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-15a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	75 138,00 €
Recettes	75 138,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	67 500,00 €
Recettes	67 500,00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	75 138,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	75 138,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	67 500,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	67 500,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-16b Vote du budget 2026 Budget Local industriel II

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-16a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	47 610,00 €
Recettes	47 610,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	19 910,00 €
Recettes	19 910,00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	47 610,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	47 610,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	19 910,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	19 910,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-17b Vote du budget 2026 Budget Maison des apprentis Le Mêle sur Sarthe

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-17a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	32 500,00 €
Recettes	32 500,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	45 760,71 €
Recettes	45 760,71 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	32 500,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	32 500,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	45 760,71 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	45 760,71 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-18b
Vote du budget 2026 Budget Lotissement Les Coursières

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-18a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	329 811,80 €
Recettes	329 811,80 €

Fonctionnement :

Dépenses	330 266,80 €
Recettes	330 266,80 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	329 811,80 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	329 811,80 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	330 266,80 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	330 266,80 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-19b
Vote du budget 2026 Budget Photovoltaïque

Annule et remplace Délibération n°2026-0210-1-19a

Le projet du budget primitif pour 2026 est présenté par BOURBAN Didier

Investissement :

Dépenses	93 025,00 €
Recettes	93 025,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	12 300,00 €
Recettes	12 300,00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses	93 025,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	93 025,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	12 300,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	12 300,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme ci-dessus

Délibération n° 2026-0210-1-20 Fongibilité des crédits pour les budgets 2026 en M57
--

M. le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits.

Vu l'article L. 2121-29 du CGCT, l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre de finances pour 2019 et l'arrêté ministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales ;

Considérant que la collectivité a adopté par délibération n°2021-1026-1-9 du 26 octobre 2021 la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022 et que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets en M57 de la collectivité ;

Vu l'article L.5217-10-6 du CGCT, « dans la limite fixée à l'occasion du budget et ne pouvait dépasser 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ».

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- AUTORISE M. le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section
- AUTORISE le Président ou son 1er vice-président à signer tous documents relatifs aux dossiers cités en objet.